

18 mars 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le contrat de vente entre Airbus et la compagnie aérienne indonésienne Lion Air, à Paris le 18 mars 2013.

Messieurs les ministres,

Madame, Messieurs les ambassadeurs,

Monsieur le président qui nous faites grand honneur en faisant confiance à une grande compagnie européenne,

Je salue les autorités d'EADS et d'Airbus et je veux leur dire combien nous vivons, par ce moment, une légitime fierté.

Je vous accueille ici pour le plus gros contrat qui ait jamais été passé par Airbus avec un grand acheteur. Il va permettre, avec 234 appareils pour 18 milliards de euros, de donner toute garantie à cette grande compagnie aérienne et, en même temps, de donner de l'emploi, de l'activité à la France à travers Toulouse, mais pas seulement Toulouse et à l'Europe.

Ce sont des chiffres impressionnants 234 appareils, 18 milliards de euros qui, en réalité, honorent l'industrie européenne, mais témoignent aussi de la vitalité de l'économie indonésienne.

Ce contrat traduit également l'ampleur de la coopération entre nos deux pays, l'Indonésie et la France.

L'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé de la planète.

C'est une grande démocratie dont la voix est respectée dans le monde et qui tient une place au sein du G20. L'Indonésie est devenue une économie puissante, la première d'Asie du Sud Est avec un taux de croissance supérieur à 6% par an depuis 10 ans. La France a donc voulu travailler avec ce grand pays dans une relation équilibrée, dans le cadre d'un partenariat stratégique.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le Président indonésien YUDHOYONO, au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Asie à Laos. Je lui ai dit mon attachement au partenariat stratégique qui unit nos deux pays depuis 2011. Nous en avons, ici, une illustration.

Les investissements français en Indonésie représentent 2 milliards de euros. La balance commerciale entre nos deux pays est quasi équilibrée, mais avec un rythme de progression de nos exportations supérieur à 15% par an.

Ces échanges sont notamment tirés par le secteur aéronautique et ils vont l'être encore davantage grâce à la confiance que vous faites à Airbus.

Ce contrat témoigne aussi du partenariat qui va unir deux entreprises de pointe dans leur secteur respectif.

D'un côté Lion Air, sous votre présidence, M. Rusdi KIRANA. Ce groupe que vous avez rappelé est le premier opérateur de l'archipel indonésien. L'archipel indonésien, c'est 16 000 îles dont 6 000 habitées. Chacun aura compris que le transport aérien est la meilleure façon pour organiser le déplacement. Lion Air, sur ce marché, rien que sur ce marché, détient 50% de part de marché. Votre compagnie assure 36 destinations, 230 vols quotidiens. C'est donc un partenaire industriel majeur pour l'aéronautique européenne. Vous avez vous-même, monsieur le président, donné les perspectives de votre compagnie qui ne peuvent que nous encourager à garder la meilleure relation avec vous.

De l'autre côté Airbus. Fabrice BREGIER la dit. c'est une fierté nationale et européenne. l'un des

... ces deux groupes, Airbus et Air France, sont une véritable réussite, les deux piliers de notre économie qui emploie directement 24 000 salariés, tous excellentement formés, qualifiés, donnant le meilleur d'eux-mêmes. Plus de 20 000 sont à Toulouse. Airbus s'est identifié avec une ville, Toulouse, même si ce n'est pas le seul lieu de production. Airbus, c'est un solde positif de 22 milliards de euros en termes d'échanges commerciaux. Contributeur majeur de notre balance extérieure, Airbus, c'est aussi 10 milliards de euros d'investissement dans la recherche sur les dernières années, 200 brevets déposés chaque année.

Vos deux groupes, Air France et Airbus ont décidé, par ce contrat, de unir dans la plus belle des réussites, un projet commun. Je ne doute pas qu'il y aura d'autres étapes pour ce partenariat. Airbus, grâce à ce contrat, va pouvoir créer 5 000 emplois pendant 10 ans. Ce contrat vient, après d'autres, celui signé avec Lufthansa (100 avions de la famille A320 et A380), Turkish Airlines (117 avions de la famille A320). Autant de succès, même si celui d'aujourd'hui est le plus considérable ! Le carnet de commandes d'Airbus représente quatre années de production mais nous pouvons faire mieux et davantage. Il n'y a aucune limite, nous devons considérer que ce contrat va être un élément de création d'activités et d'emplois dont je veux saluer l'importance. Je veux terminer par souligner ce que l'aéronautique peut être comme modèle pour notre industrie. La France est en effet le seul pays, le seul pays avec les Etats-Unis, à disposer d'une industrie complète pour concevoir, définir, fabriquer un avion. Et si nous avons pu avoir cette réussite, c'est grâce à deux atouts.

Le premier, c'est la capacité de cette industrie aéronautique de se structurer en filières. Je salue le groupe GIFAS qui rassemble les constructeurs, les équipementiers, les entreprises du secteur aéronautique et spatial, quelles soient civiles ou militaires. Cette industrie aéronautique représente 162 000 salariés. Ce groupe a pu permettre une bonne cohérence entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants. C'est un modèle pour les autres secteurs industriels français.

La seconde raison, c'est dans un cadre européen que je veux saluer la coopération entre les Etats et Airbus. Avec un système de financement que l'on appelle les avances remboursables et qui, en France, seront pérennisées dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. Mais également avec un système de crédit d'impôts recherche en France, qui valorise ce que l'entreprise peut elle-même engager comme investissement pour l'avenir.

Pour conclure, les grands contrats d'Airbus sont un exemple pour notre économie, pour ce qu'elle peut faire, pour ce qu'elle doit faire en termes de compétitivité, en termes de recherche et d'innovation, en termes de formation des personnels, en termes aussi de commercialisation. Vous avez ici fait la preuve qu'il ne suffisait pas d'avoir des matériels au plus haut niveau technologique, qu'il fallait être capable de les vendre et, vous, de les acheter.

Notre ambition au plan européen, c'est non seulement de poursuivre la belle aventure d'EADS mais également de concevoir d'autres EADS pour d'autres secteurs économiques avec nos partenaires européens. L'Europe, ce n'est pas simplement un marché ou parfois une monnaie. L'Europe, c'est aussi une ambition industrielle. Ce soir, je serai avec la Chancelière d'Allemagne, Angela MERKEL, pour regarder ce que nous pouvons faire avec nos entreprises dans un cadre qui doit être clair dans la responsabilité respective de l'Etat et du marché pour faire en sorte que nous puissions avoir une ambition industrielle qui aille au-delà de l'aéronautique.

Ce contrat est historique. Il est historique par son ampleur : 234 avions, 18 milliards de euros. Il est historique aussi par le lien entre une grande entreprise européenne et une grande entreprise asiatique. Il est historique parce qu'il ouvre des perspectives pour l'aéronautique mais également pour l'industrie entre nos deux continents.

Je veux donc, à travers ce contrat, me réjouir pour l'emploi, me réjouir pour le commerce extérieur, me réjouir pour la sécurité aérienne que nous allons assurer et me réjouir pour le lien entre l'Europe et l'Asie que ce contrat illustre parfaitement. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès et merci pour ce que vous laissez penser être notre avenir commun. Merci.